

Jean Le Camus - *Les pratiques psychomotrices en France: rétrospective, problèmes actuels et perspectives*

Citer ce document / Cite this document :

Jean Le Camus - *Les pratiques psychomotrices en France: rétrospective, problèmes actuels et perspectives*. In: *Enfance*, tome 36, n°4, 1983. pp. 383-388;

https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1983_num_36_4_2825_t1_0383_0000_1

Fichier pdf généré le 10/05/2018

PRÉSENTATION DE THÈSES

Jean LE CAMUS *

Les pratiques psychomotrices en France : rétrospective, problèmes actuels et perspectives

*Thèse d'Etat soutenue le 15 juin 1982, Université de Toulouse-le-Mirail,
directeur : Nadine Galifret-Granjon.*

Dans l'exercice d'inhibition kinétique, de contrôle tonico-émotionnel et de gymnastique verbale auquel je dois me livrer, je m'efforcerai de mettre l'accent sur trois aspects de ma recherche :

- sa justification.
- sa trame méthodologique.
- sa contribution à l'étude des pratiques que, depuis bientôt 50 ans, on qualifie de psychomotrices.

1. QU'EST-CE QUI JUSTIFIE CE TRAVAIL ?

La première question qu'on se pose, c'est bien sûr, celle de l'opportunité d'ouvrir le dossier des pratiques psychomotrices françaises. Je serai bref pour y répondre tellement progresse l'importance sociologique de leur utilisation, tellement s'accuse le besoin d'examiner avec attention leur rationalité et leur validité.

Il y a en France plus de 100 000 femmes, des omnipraticiennes de la pédagogie, chargées d'aider les enfants des crèches et des écoles maternelles à grandir, à apprendre, à se personnaliser en faisant appel notamment à l'expérience motrice. Il y a en outre 1 400 maîtres spécialisés, les Rééducateurs en Psycho Motricité affectés dans les Groupes d'Aide Psycho Pédagogique et, depuis 1975, on en forme plus de 200 chaque année. Il y a enfin 4 000 psycho rééducateurs qui interviennent dans des institutions du secteur médico-social ou du secteur sanitaire et, depuis 1975, en en forme en moyenne plus de 400 par an. Or les textes officiels précisent la fonction de ces établissements et les programmes de formation des éducateurs ou des thérapeutes, au mieux ils énoncent quelques

bons principes mais sans jamais définir le pourquoi et le comment de l'action de tous les jours. Il est urgent de tracer les grandes lignes d'une stratégie d'intervention pour chacun de ces cadres et ceux qui étudient la motricité de l'enfant ont sûrement leur mot à dire.

Une thèse de doctorat sur l'approche théorique, méthodologique, institutionnelle des pratiques psychomotrices me paraît donc satisfaire aux exigences de l'actualité d'autant que les travaux récents de G. Vigarello ou de R. Murcia n'ont apporté sur ces registres que des réponses partielles et parfois discutables.

2. COMMENT AI-JE PROCÉDÉ ?

A l'origine de cette étude critique, je me suis affronté à un double défi que dévoile déjà le sous-titre de la thèse : « recherche sur les fondements des pédagogies et des thérapies à médiation corporelle ». J'ai cru en effet qu'il était possible d'aborder les pratiques psychomotrices autrement qu'en simple théoricien ou en simple technicien et j'ai essayé de respecter la complémentarité de mes deux cerveaux : mon hémisphère droit de pratiquant-praticien et mon hémisphère gauche d'enseignant-chercheur. J'ai cru aussi qu'il était possible de traiter des pratiques psychomotrices autrement que dans la seule perspective éducative ou dans la seule perspective thérapeutique et j'ai essayé de rester en équilibre sur les deux appuis de l'éducation et de la thérapie. Par là, j'ai renoncé à suivre les couloirs balisés de la recherche classique et j'ai opté pour le parcours hors piste. A mes risques et périls. En sachant qu'il est plus aventureux de trouver son chemin dans la transversalité que d'emprunter les voies quadrillées de l'orthogonalité. J'entame aujourd'hui la ligne droite et les juges à l'arrivée vont bientôt faire connaître leur verdict.

Quoi qu'il en soit, j'ai presque terminé mon parcours et j'ai qualifié cette étude, en termes non sportifs cette fois, de génétique, structurelle et différentielle. Génétique, car en décrivant les métamorphoses du corps subtil — corpus habilis, corpus sapiens, corpus loquens — j'ai voulu suivre le fil rouge de l'évolution des idées et des techniques des psychomotriciens depuis le début du siècle jusqu'à aujourd'hui. Structurelle, car aux différents moments de l'Histoire, j'ai voulu comprendre comment s'organisaient en système les normes, les savoirs, les méthodes, les contenus et, pour la période la plus récente, les institutions élaborées par les éducateurs et les thérapeutes. Différentielle, car conjointement, j'ai voulu dégager l'originalité des pratiques psychomotrices par rapport aux pratiques corporelles comparables : aux pratiques polyvalentes comme le jeu, le sport, la danse ; aux pratiques spécialisées comme la kinésithérapie, l'ergothérapie, la musicothérapie. C'est ainsi que j'ai proposé le concept de motricité d'information, concept opérationnalisé dans les pratiques d'impression et d'expression corporelle comme territoire identitaire des psychomotriciens. Une identité qui s'est construite à la frontière des grandes puissances de la neurologie, de la psychologie, de la psychanalyse, avant de s'imposer, enfin, par décret.

3. EN QUOI AI-JE INNOVÉ ?

A l'évidence, cette thèse prolonge l'œuvre de quelques grands devanciers : celle d'H. Wallon et E. Guilmain autour des années 30 ; celle de J. Ajuriaguerra, B. Jolivet, J. Berges autour des années 50 et 60 ; celle aussi, pour une part au moins, de quatre collègues professeurs d'Éducation Physique : J. Leboulch, P. Vayer, A. Lapière et B. Aucouturier. Je ne tiens pas à cacher cette filiation au contraire, je me plais à la mettre à jour et à la souligner. Ce faisant, je rends hommage à quelques-uns de mes pères et de mes frères aînés. Mais c'est davantage la nouveauté de ce travail que je dois faire ressortir aujourd'hui et je ne me déroberai pas à cette obligation de « thésard ». Il me semble avoir contribué à remettre en cause au moins trois idées reçues.

— *Première proposition* : loin d'être la simple continuation de la gymnastique traditionnelle, la pratique psychomotrice s'est depuis bien longtemps affirmée comme un lieu d'innovation investi par des pédagogues et des thérapeutes qui ont refusé le confort des pratiques dominantes.

Sans doute, la « psychodynamie » de Tissie pouvait-elle être considérée comme la version française de la fameuse méthode suédoise créée par Ling mais l'originalité du médecin bordelais vis-à-vis des positions de Demeny, d'Hébert et de Coubertin tour à tour favoris des tenants du Pouvoir, annonçait déjà entre 1900 et 1930, la fonction critique qu'ont régulièrement assumée les représentants de l'école française de psychomotricité. C'est déjà vrai d'E. Guilmain qui en s'appuyant sur la psychologie wallonienne allait proposer en 1935 une R.P.M. distincte de la gymnastique que préconisaient Demeny et Hébert sur le terrain de l'éducation et Heuyer sur le terrain de la thérapie. C'est encore vrai de G. Soubiran qui en se prévalant de l'accord d'un neuropsychologue éminent J. de Ajuriaguerra, allait mettre au point entre 1947 et 1960 une méthodologie de rééducation ajustée à une symptomatologie précise et définie par des objectifs et des moyens d'action distincts de l'éclectisme officiel. C'est vrai enfin des professeurs d'Éducation Physique qui dans le cadre de la Société des professeurs-médecins puis dans celui de la Société Française d'Éducation et de Rééducation Psycho Motrice allaient consolider entre 1960 et 1975 les bases théoriques et méthodologiques de l'éducation, de la rééducation et, tout récemment, de la thérapie psychomotrice, en marge de l'institutionnalisation de plus en plus affirmée de la pratique sportive. Occulter cette volonté de dire non aux usages trop bien établis, aux facilités du train-train professionnel et aux certitudes du conformisme, c'est se méprendre sur les intentions et les actes des psychomotriciens : assurément, c'est souvent de leur côté qu'a fleuri la pensée divergente et qu'a soufflé le vent de la création.

— *Deuxième proposition* : loin d'être la pure application des idées de Wallon puis de celles de Piaget, la pratique psychomotrice s'est nourrie depuis 20 ans d'une foule de travaux sérieux qui ont donné à cette pratique une assise scientifique de plus en plus solide.

Sans doute, comme l'ont écrit M. Bernard ou G. Vigarello, la R.P.M. de 1935 doit beaucoup aux leçons de Wallon sur les troubles, les types, les stades dits psychomoteurs ou sur les soubassements postu-

raux et cinétiques du « caractère ». Sans doute la R.P.M. de la décennie 1960-1970 doit beaucoup aux enseignements de Piaget sur l'infrastructure sensori-motrice de l'intelligence ou sur la genèse de l'organisation du temps, de l'espace. Mais comme je le démontre longuement dans la thèse, arrêter le développement de la théorie psychomotrice aux influences directes des deux géants, c'est tout simplement méconnaître les fondements actuels de l'utilisation du mouvement à des fins éducatives, rééducatives et thérapeutiques et refuser de vivre avec son temps. Il est clair d'abord que la connaissance de la motricité humaine a énormément progressé depuis la parution des *Origines du caractère* ou celle de la *Naissance de l'intelligence* : j'ai le sentiment d'avoir montré que dans les voies ouvertes par Wallon et par Piaget se sont illustrés des dizaines de chercheurs (à commencer par R. Zazzo, N. Galifret-Granjon, M. Stambak) qui ont largement renouvelé le savoir scientifique des années 30. Il n'est plus admissible, par exemple, de traiter de l'acquisition du schéma corporel ou de l'évolution des praxies, en faisant seulement référence à des textes écrits en 1950 ou en 1960 : depuis 20 ans, de multiples études expérimentales ou cliniques sont venues prolonger et enrichir les œuvres des deux chefs de file. J'ai consacré une partie de la thèse à l'analyse de ces nouvelles données et je soutiens qu'il est temps de mettre à l'ordre du jour les apports des chercheurs de la génération post-wallonienne et post-piagétienne. Par ailleurs, il est clair que les psychomotriciens ne s'intéressent plus seulement au corps capable de capter, d'intégrer et de mémoriser les informations d'origine proprio ou extéroceptive mais aussi au corps capable d'émettre de l'information au travers des signaux qui précèdent, accompagnent ou remplacent la parole et qui témoignent de l'insertion de l'individu dans une espèce et une culture ; capable de signifier au travers des symptômes qui témoignent de l'insertion de l'individu dans une histoire relationnelle. C'est le « corps identité » cher à J. Birouste. Le « corps-à-code » cher à J.-P. Martineau. Trois disciplines nouvelles sont venues étayer les orientations des praticiens et nous commençons à mettre à l'épreuve le bien-fondé de cette inspiration. Inspiration tirée de la psychanalyse d'obéissance freudienne : je veux parler des travaux d'Ajuriaguerra, de Diatkine, et de Lebovici ; des travaux de Winnicott exploités en France par D. Anzieu, Sami-Ali, M. Sapir, R. Gori ; des travaux de certains continuateurs de Lacan : F. Dolto, D. Vasse etc. ; des travaux de Bowlby et de Mahler. Inspiration tirée de la parapsychanalyse d'obéissance morénienne et reichienne : je veux parler des travaux des psychodramatistes et de ceux des bioénergéticiens (même si je reste assez réservé vis-à-vis des tentatives de psychanalyse sans divan et plus encore vis-à-vis des tentatives de psychanalyse sans parole). Inspiration tirée aussi de la psychologie des communications non verbales : je veux parler des travaux du courant expressionniste dont les portedrapeaux praticiens furent Pinok et Matho, C. Pujade-Renaud, J.-B. Bonange. Inspiration tirée enfin de l'éthoanthropologie : je veux parler des travaux de ceux qui étudient les comportements de l'enfant — et les comportement interactifs au premier chef — dans les conditions habituelles de vie. Après H. Montagner, J. Cosnier, J.-C. Rouchouse, je suis de ceux qui espèrent trouver dans cette approche naturaliste, un renouvellement des méthodes et des thèmes de la psychologie de l'enfant et aussi de la thérapie.

— *Troisième proposition* : loin d'apparaître comme une juxtaposition de notions hétérogènes et difficilement conciliables, la théorie psychomotrice en voie d'élaboration tient compte de la complexité essentielle du mouvement humain et résulte de la complémentarité des approches qu'impose cette complexité.

Sans doute la diversité des références théoriques invoquées par les psychomotriciens donne-t-elle le sentiment que la justification de l'action sur le terrain a été puisée dans des disciplines fort différentes, voire éloignées les unes des autres. La trajectoire historique de la théorie psychomotrice est assez sinueuse et j'ai moi-même utilisé à ce propos les images de « l'habit d'Arlequin » et de la stratégie du « caméléon ». Il faut éviter les emprunts abusifs et les infléchissements des savoirs. Mais dans le sillage d'Ajuriaguerra, je soutiens que la motricité de l'enfant doit être aujourd'hui abordée avec un regard multiple. La spécialisation du neurophysiologiste, du cognitiviste, du psychanalyste reste bien sûr nécessaire — nous avons toujours besoin de fondamentalistes très spécialisés — mais il me semble que l'utilisation du mouvement à des fins éducatives et thérapeutiques exige une connaissance plurielle, une capacité de lecture et d'intervention multi-dimensionnelle. Quand, par exemple, on observe le comportement d'un bébé-nageur qui passe progressivement de la dépendance vers l'autonomie, on est, pour ainsi dire, obligé de considérer d'abord l'évolution de l'enfant comme un processus de maturation neurologique et de diversification des schèmes sensori-moteurs : le bébé convenablement stimulé en vient à acquérir la maîtrise de la position verticale dans la bouée puis la capacité d'orientation vers les objets ou les personnes qui l'intéressent, enfin le pouvoir de se déplacer sans avoir besoin de l'assistance de sa mère. Les modalités et les facteurs de cette progression sont maintenant assez bien connus grâce en particulier aux travaux de G. Azemar et de J.-P. Moulin. Mais les éducateurs et les thérapeutes qui ne verraient que les aspects bio-mécaniques et les aspects physiologiques de l'adaptation de l'enfant au milieu aquatique ne seraient pas en mesure de comprendre et de faciliter la progression de l'enfant. Simultanément, cette progression apparaît comme un processus de communication : on peut alors saisir comment évolue la distance relationnelle des deux partenaires : comment varient la nature et le nombre des canaux de transmission des informations (contact œil-œil, peau-à-peau, bouche-à-oreille) ; comment se manifestent les phénomènes de « cramponnement » et « d'attachement » ; comment s'équilibrent le besoin de sécurisation et le besoin d'exploration ; comment s'articulent les demandes et les réponses des deux sujets qui constituent la dyade interactionnelle ; comment le système « clos » de la dyade « s'ouvre » progressivement aux stimuli extérieurs ; comment se déroule la dynamique de cette « synchronie », de ce ballet nautique vécu comme une activité jubilatoire mais qui n'est, finalement, qu'une des multiples formes du dialogue « mimico-posturo-voco-gestuel » unissant la mère et son enfant. Simultanément, cette progression apparaît comme un reflet et un agent de ce que P. Tap appelle le processus d'identisation : on peut alors comprendre comment la « préoccupation maternelle primaire » fait place au fil des séances à une sollicitude plus lâche et comment, conjointement le bébé passe de la dépendance absolue vers une dépendance relative au cours de laquelle il fait l'expérience de la frustration. On

peut, par inférence, accéder au niveau intrapsychique et suivre les étapes du processus de « séparation-individuation ». Si par souci de cohérence épistémologique, on reste enfermé dans une seule visée, on se prive de la possibilité d'avancer vers une saisie de plus en plus totalisante de la structure et de la genèse des comportements moteurs. Comme le suggère Edgar Morin dans son dernier ouvrage, il faut se familiariser avec la complexité.

* * *

Faire état de cette ambition peut sembler remettre en question l'exigence de spécialisation de tout chercheur et, au bout du compte, sa nécessaire humilité. On va sans doute me reprocher d'être encyclopédant. Je répondrai à cette éventuelle critique en rappelant que depuis 15 ans je n'ai pas étudié autre chose que l'enfant en mouvement (c'est-à-dire le kinêtre qui précède puis accompagne le « parlêtre ») et en précisant que cette recherche ne constitue qu'une étape. Il reste encore beaucoup à faire pour consolider les fondements de la psychomotricité. Par bonheur, comme en témoigne la forte participation au récent Congrès international de Florence (1 700 personnes se sont mobilisées !), nous ne manquons pas de détermination et, psychomotricité oblige, nous avons l'esprit de corps. L'école française n'a jamais été aussi active et aussi influente. Je voudrais être de ceux qui auront contribué à la faire mieux connaître et à la faire apprécier. Un passionné du mouvement humain. Un parmi les autres.